

SOMMAIRE

- **SOMMAIRE**
- ÉDITORIAL
- VIE AU VILLAGE
- LE PATRIMOINE COMMUNAL
- **LOI SRU**
- **ENVIRONNEMENT**
- **FESTIVITÉS**
- **EXPRESSION POLITIQUE**
- AGENDA / ÉTAT CIVIL
- **VOEUX DU MAIRE**

INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : Alain CAYMARIS Rédacteur en Chef: M. Nicolas MISSUD Réalisation : service Communication Maquette et Impression : SERICONCEPT

Impression sur papier recyclé labellisé Imprim'vert

Tél: 04.94.60.62.27

Également disponible sur www.transenprovence.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE TRANS-EN-PROVENCE 25 avenue de la Gare 83720 - TRANS-EN-PROVENCE

Accueil: 04.94.60.62.49 fax: 04.94.60.62.20

accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel: www.transenprovence.fr Facebook: Mairie de Trans en Provence Secrétariat du Maire: 04.94.60.62.27

maire@transenprovence.fr

Secrétariat général : 04.94.60.62.12 Formalités administratives : 04.94.60.62.49

État-civil/élections/cimetière: 04.94.60.62.10

Services techniques: 04.98.10.43.20 Police Municipale: 04.94.60.62.37 Affaires scolaires: 04.94.99.23.64

C.C.A.S.: 04.94.99.23.62 Pôle Sports Jeunesse Culture et Vie Associative: 04.94.60.62.13 Location salles/matériel: 04.94.60.62.19 Secrétariat ACM maternelle: 04.94.99.69.90

Secrétariat Club des Jeunes

et ACM élémentaire : 04.94.70.84.81

Ramassage des encombrants à la demande :

04.94.50.07.00

Groupe Scolaire

École maternelle: 04.94.39.98.24 École primaire: 04.94.60.62.21

Autres

École de Musique : 04.94.70.89.66 Médiathèque: 04.98.10.42.15

SECOURS

Police Nationale 17 (ou 112 sur portable)

ou 04.94.39.44.00

Pompiers: 18 ou 04.94.60.66.00

S.A.M.U.: 15

Hôpital de Draguignan: 04.94.60.50.00

PHARMAGARDE: 3237

Service des Eaux DPVa : 04.13.35.46.36 Dépannage électricité Enedis: 09.72.67.50.83

Urgences gaz naturel: 0.800.47.33.33

ÉDITORIAL



'automne nous a une nouvelle fois gratifiés d'une douceur exceptionnelle. Certes, nous apprécions ces agréables journées mais ayons conscience que tout ceci n'est pas normal, la crainte de nouvelles catastrophes est bien présente, soyons vigilants.

Dans ce nouveau monde où tout va trop vite, où souvent nous oublions notre passé et nos valeurs, arrêtons-nous sur les fondements de notre civilisation, nos racines.

Trans-en-Provence, c'est une multitude de richesses, et parmi elles son patrimoine.

Dans ce numéro, je souhaite mettre en avant tous nos édifices, nos monuments dont nous avons hérité. Vous découvrirez ou redécouvrirez notre église, nos chapelles, nos ponts, nos moulins, nos

cascades, nos fontaines, nos lavoirs, nos petites rues qui font notre identité.

Je profite de ce sujet pour vous informer que l'association de sauvegarde du patrimoine historique et architectural transian, en sommeil depuis 2008, renaît de ses cendres. Grâce à quelques bénévoles et élus, cette association travaillera en étroite collaboration avec la commune pour entretenir et mettre en valeur le travail des anciens.

Ghandi disait : « Il faut être fier d'avoir hérité de tout ce que le passé avait de meilleur et de plus noble. Il ne faut pas souiller son patrimoine en multipliant les erreurs passées. »

Depuis la rentrée, la commune a continué de vivre au rythme des animations. Toute l'année Trans profite des commerçants, des associations et de ses bénévoles pour se divertir.

Par ailleurs, dans ce magazine vous trouverez les nouveaux commerces et toutes celles et tous ceux qui ont choisi notre beau village, à qui je souhaite la bienvenue. Vous êtes chez vous à Trans.

Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023. C'est un moment important pour notre commune. Je compte sur vous pour réserver un bon accueil aux agents recenseurs. Un bon recensement c'est plus de dotations, de subventions.

A la veille de Noël, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Dans un monde difficile, profitons de ces moments de convivialité en famille ou entre amis. J'ai une pensée pour toutes les personnes seules, malades ou dans la difficulté.

Je vous attends à la salle polyvalente le mercredi 25 janvier 2023 à 18h30 pour la cérémonie des vœux du Maire.

Joyeux Noël et bonne année 2023, bonne lecture et prenez soin de vous et de vos proches.

Alain CAYMARIS Maire de Trans-en-Provence





VIE AU VILLAGE



RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023.

Un recensement de la population transianne aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

La participation de chacun est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique!

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et la Commune, le recensement permettra de savoir combien de personnes vivent à Trans-en-Provence, et d'obtenir des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres

découle la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies, l'évolution des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.)...

15 agents recenseurs ont ainsi été recrutés par la municipalité et viendront à votre rencontre, munis d'une carte officielle. Ils seront tenus au secret professionnel.

Vous disposerez de deux possibilités pour répondre au questionnaire qui vous sera transmis :



- Le recensement par internet : l'agent recenseur vous remettra des codes personnels à cet effet
- Les questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer sur rendez-vous.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs et vous remercions par avance pour votre participation!

LES GÉLÉMO, UNE ASSOCIATION TRANSIANNE DÉDIÉE AUX MALTRAITANCES INFANTILES



L'association Les Gélémo, présidée par Benjamin AGULLANA, œuvre dans le domaine de la prévention des maltraitances infantiles. Elle est née du constat que les enfants « n'ont pas les mots » : ni les mots pour repérer les risques, ni les mots pour se situer par rapport à eux, ni les

mots pour exprimer ce qui fait mal.

L'association propose de ce fait des actions de sensibilisation auprès des enfants à partir de 3 ans, et dispense également des actions de formation aux professionnels de l'enfance afin de les aider à repérer ou entendre d'éventuelles souffrances chez les enfants dont ils s'occupent.

Pour plus de renseignements :

54 impasse des Clauses à Trans-en-Provence.

Tél: 06 81 26 03 93.

E-mail: lesgelemo@gmail.com

Site Internet: www.association-les-gelemo.fr

DE NOUVELLES PRESTATIONS POUR « L'OURS DE PANIERS CRÉATIFS »!



Dans notre édition N°64, nous vous parlions des superbes oursons en fleurs de mousse et des paniers personnalisés créés par Mme Priscillia BRIATORE.

Décidée à se développer, et ne manquant jamais d'idées, Mme BRIATORE

complète désormais ses

prestations par la vente de vêtements tendance et des soins d'esthétique, tels l'épilation du visage au fil, les extensions et rehaussements de cils, et les manucures (pose de vernis semi-permanent et de gels).

Elle vous accueille avec toujours autant de chaleur du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 35 avenue de la gare.

Mais pour les client(e)s ne pouvant se déplacer, deux sites Internet sont dédiés à la vente en ligne de ses oursons et de ses vêtements!

Tél: 06.99.31.85.01

Facebook: Lours De Paniers Créatifs & Shanna boutique

Sites: www.shanna-boutique.fr et www.loursdepanierscreatifs.fr



RONFLITA: MAROQUINERIE TRANSIANNE EN CUIR MARIN ÉCO-RESPONSABLE!



Vous recherchez un accessoire luxueux et coloré qui sort de l'ordinaire? Rendez-vous sur le site www.ronflita.fr!

Cécile VALMALETTE, dans son atelier transian situé 2 rue des Baumes, imagine et crée à la main depuis 2021 des pochettes, sacs et accessoires de style « hippie chic » uniques, dans une matière originale et surprenante : le cuir marin upcyclé!

Ayant appris la couture en autodidacte, et sensible à l'écologie depuis sa plus tendre enfance, elle s'est reconvertie professionnellement pour faire naître sa marque de maroquinerie Ronflita. Inscrite dans une démarche éco-responsable, avec 100% de fournisseurs français, elle favorise les circuits courts, notamment par le choix de la tannerie ICTYOS, qui transforme à l'aide de tanins végétaux les peaux de poissons issues de l'agro-alimentaire et destinées à être jetées en cuirs marins de très haute qualité.

Mme VALMALETTE se porte garant de ses ouvrages au travers d'une traçabilité sans failles. Toutes ses pièces sont numérotées et contiennent une carte de garantie, et elle reste à votre écoute en permanence pour le service après-vente.

Contact: Tél. 06.20.65.42.76. - E-mail: contact@ronflita.fr/ Facebook: Ronflita

DÉCOUVREZ LA MARQUE DE VÊTEMENTS TRANSIANNE « LES COPINES DU SUD »!

Jeune maman dynamique de 32 ans passionnée par la mode, Mme Line CREBOUW a lancé sa marque de vêtements « Les Copines du Sud ». Elle propose à des prix attractifs et accessibles des collections éphémères et des idées de looks personnalisés, permettant ainsi à ses clientes de renouveler facilement leur garderobe tout en portant des tenues différentes des autres. Elle a également développé une collection « matchy matchy », destinée à rapprocher au travers de leurs tenues les mamans avec leurs enfants.

La boutique est pour l'instant disponible en ligne uniquement, à l'adresse www.copinesdusud.net.

N'hésitez pas à y faire un tour, il y en a pour tous les goûts, toutes les tailles et toutes les morphologies, vous y trouverez à coup sûr votre bonheur! L'entraide et la convivialité étant au centre de ses valeurs, ses amies lui ont prêté main forte dans la réalisation de ce site, en portant les articles mis en vente afin que vous puissiez mieux les

Pour toute question, Tél: 06.47.56.19.94, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

que cela reste un loisir et j'aiderai mes élèves à prendre confiance

en elles, qu'elles soient épanouies quand elles viennent. C'est un

E-mail: copinesdusud83@gmail.com

moment plaisir, avec tout le sourire!



Dan Ce Ecole Dan ce de Cécile Denoel Créée en septembre 2016 L'école Dan'Ce vous propose des cours de Street Jazz et Ragga à 06 34 38 86 49 denoel.cecileegmail.com partir de l'âge de 4 ans. Cécile Denoel, professeur diplômé, enseigne avec passion. Dance Mes cours permettent de faire évoluer l'élève en n'oubliant pas

663 route du plan

83720, Trans-en-Provence





Quand notre environnement nous devient familier, nous y prêtons moins d'attention.

Et pourtant, Trans-en-Provence regorge de richesses architecturales et patrimoniales, que l'association de Sauvegarde du Patrimoine Historique et Architectural Transian veille à préserver ou restaurer, et qui méritent d'être admirées.

Nous vous offrons aujourd'hui un petit coup de projecteur sur les trésors de notre commune (liste non exhaustive), et vous invitons si vous le souhaitez, à en découvrir ou redécouvrir une partie par le biais d'une

visite guidée dont le parcours est disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site Internet de notre commune www.transenprovence.fr onglet «Tourisme », puis « Guide ».

L'Hôtel de Ville

Notre Hôtel de Ville est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Il a été construit de 1779 à 1781 et présente une façade, de style Louis XV, restaurée en 1982-1983 puis en 2013, sous la direction des Bâtiments de France. Elle présente un cadran solaire avec l'inscription Fugit irreparabile tempus, entouré de deux angelots symbolisant la lune et le soleil, ainsi qu'un écusson aux armoiries de la France, œuvre du sculpteur marseillais Pierre Carriol. Le terrain où s'élève l'Hôtel de Ville avait été donné à notre commune par celui qui fut son dernier seigneur, le marquis Louis Henri de Villeneuve. Egalement Lieutenant-Colonel du régiment Royal Roussillon, il a notamment pris à l'ennemi les canons qui se trouvent encore aujourd'hui dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville.



Le Puits aérien

Édifié en 1931, et également inscrità l'Inventaire des Monuments Historiques, le « Puits Aérien » est une œuvre probablement unique en Europe de l'ingénieur belge Achille KNAPEN, située Montée de la Cotte. Ce puits constitue la réalisation d'une expérience destinée à récupérer l'humidité

atmosphérique nocturne de l'air avec un condensateur artificiel pour résoudre le problème de la sécheresse.

Les différences de température l'été n'étant que de quelques degrés, M. KNAPPEN ne récolta que la valeur d'un seau les meilleures nuits. Le puits aérien ne tint donc pas ses promesses.

Les fontaines

Cinq fontaines ornent notre Commune. Les trois principales sont situées à l'entrée du village, sur la place du 16 août 1944, sur la place de l'Hôtel de Ville, et devant l'Eglise. Cette dernière, construite au XVIII° siècle, fait également partie de l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

La passerelle himalayenne

Ouverte au public depuis 2021, la passerelle himalayenne, étape de la randonnée pédestre La Boucle du Calant, complète désormais le patrimoine de notre commune. Elle offre au cours de ses 70 mètres de traversée des sensations fortes et un superbe point de vue sur la rivière et son environnement verdoyant.

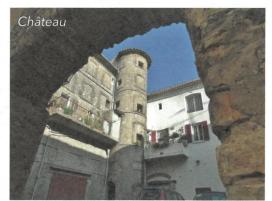




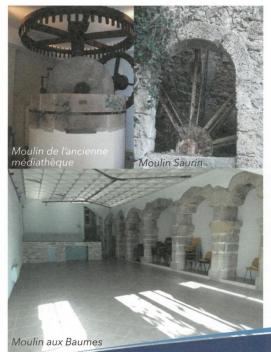












Le Château

Au milieu du XVIII° siècle, le marquis de Villeneuve a entrepris la construction d'un château, dont on peut voir encore quelques vestiges, dont l'un des montants du portail d'entrée, à l'entrée du parking Mapouras.

Les Chapelles

- Chapelle Notre-Dame-de-Pitié: située Place du 16 août 1944, elle a été construite en 1495 par Honorade De Baschi, épouse d'Arnaud De Villeneuve. Elle a longtemps appartenu à la maison de Villeneuve et contenait un caveau destiné à recevoir les défunts de cette famille.
- Chapelle Saint-Roch : avenue de la gare, au bout de la Place de la Victoire, se trouve la chapelle Saint-Roch, édifiée en 1680 et qui succéda à une première chapelle réalisée au cours de l'été 1587, en raison du culte des Transians pour Saint-Roch. En effet, il se dit que lors d'un voyage qui le conduisit à Rome, Saint-Roch s'était arrêté à Trans, alors dévastée par la peste. Il toucha les eaux de la rivière qui, par miracle, se séparèrent en deux : les eaux souillées venant de Draguignan d'un côté, les eaux pures de la Foux de l'autre, et le fléau s'arrêta. Depuis lors, la peste a toujours épargné Trans. La chapelle bénéficia d'une restauration fin 2001.
- Chapelle Saint-Victor : le village était primitivement perché sur la colline autour de cette chapelle qui servait d'église paroissiale, restaurée en 1837 et 1950. En 2022, des travaux de pose de poteaux devant l'entrée de la chapelle ont été réalisés, et le pin menaçant son clocher a été retiré.



- Chapelle Saint-Vincent : chapelle galloromaine dont les origines remontent à la moitié du 1er siècle après JC, datation faite grâce aux fouilles des archéologues du Centre Archéologique du Var.
- Une chapelle accueille également des Transians au cœur de l'ancien cimetière.

L'Eglise Saint-Victor

On ne peut préciser la date exacte de sa construction qui remonte vraisemblablement au début du XIV° siècle. A la fin du XVIII° siècle, elle a été agrandie d'une nef sur l'emplacement délaissé par le cimetière, le clocher a été construit, et le fronton a été aménagé. A la fin du XIX° siècle, l'église a bénéficié d'un réaménagement intérieur.

Les Moulins

Pendant longtemps, les plantations d'oliviers ont été la richesse du terroir de Trans. Un important commerce d'huiles d'olives s'y était développé. Au

lendemain de la Guerre de 1870, vingt-cinq moulins à huile fonctionnaient à Trans-en-Provence. De nos jours, plus aucun d'entre



eux ne fonctionne. Si bon nombre d'entre eux ont disparu ou sont en ruines, tel les vestiges en contrebas de la Place des moulins, certains ont été transformés et restent visibles en partie ou en totalité, comme aux restaurants le moulin de la Gardiole, La Grotte, au cabinet de kinésithérapie du Moulin de l'Antiquaire, à la salle des Baumes bas,... ou encore par exemple place des Moulins dans les locaux de l'ancienne médiathèque communautaire.

Les ponts

Notre commune de Trans-en-Provence compte au sein de son patrimoine 4 ponts.

Tout d'abord, le **Pont Vieux**, qui est le plus ancien et le plus caractéristique des ponts de Trans. Il a été construit à la fin du XVII° siècle. C'est celui que l'on retrouve face à la Mairie.

Puis, celui dénommé **Grand Pont,** construit au XVIII° siècle, conduit à l'avenue Marguerite de Provence.

Ensuite, le **Pont Bertrand**, construit au commencement du XIX° siècle, et portant le nom de ses constructeurs, les frères Bertrand, vous mène de la Place de l'Hôtel de Ville à la Place des Moulins.

Enfin, le **Pont de la Motte**, construit à la fin du XIX° siècle et qui, comme son nom l'indique, permet un meilleur accès à la route de la Motte.



Au XIXème siècle, la France est touchée par les épidémies de choléra, de variole, de typhoïde... Les autorités médicales insistent alors sur la nécessité de construire des lavoirs indépendants dans chaque village. A Trans-en-Provence, deux lavoirs ont été créés : à l'entrée du Peïcal et au cœur du village (lavoir dit Le bassin Neuf). Ce dernier présentait un mur en son fond, qui a été démoli lors des inondations du 15 juin 2010 et qui n'a pas été reconstruit.

Les oratoires

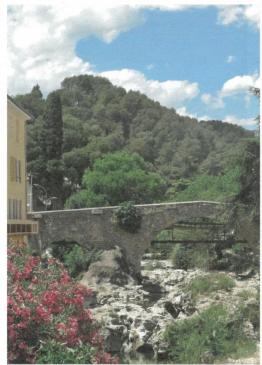
Trans-en-Provence compte également 3 oratoires :

- l'oratoire Saint-Jean, à l'angle de l'ancien chemin de Trans et du chemin des Portes, constitué d'une niche abritant 3 petites statuettes (St Jean le Baptiste, Ste Thérèse de Lisieux, et St François d'Assise).
- l'oratoire Saint-Victor, au croisement des chemins de Saint-Victor et du Peybert.
- l'oratoire Saint Jean-Baptiste (sur propriété privée) à l'entrée d'une propriété chemin des Suous, faisant office de pilier de portail.





Moulin Fournial



Le Pont Vieux



Le Grand Pont





Les places

Les places de notre commune font également partie de notre patrimoine, en particulier la Place de l'Hôtel de Ville, au centre du village et qui portait autrefois le nom de « place du postel » (en français: poteau), qui désignait le pilori où l'on exposait certains condamnés.

Egalement, la Place de Villeneuve, qui porte le nom des anciens seigneurs de Trans : sur l'emplacement de l'Hôtel de Ville et de la place de Villeneuve, s'élevait autrefois leur château féodal, qui fut détruit à la fin du XVI° siècle au cours des guerres de religion.

La Place du 16 août 1944 nous permet quant à elle de célébrer chaque année, à l'occasion d'une cérémonie, la libération de notre commune des nazis de la Seconde guerre mondiale, mais aussi d'honorer ceux qui sont se sont sacrifiés pour notre liberté.

Mais n'oublions pas également la place de l'Eglise, de l'ancienne école des filles, des Moulins, du Château, et celui du pont vieux, sur lequel est érigé l'un de nos Monuments aux Morts.

La gare de Trans-en-Provence

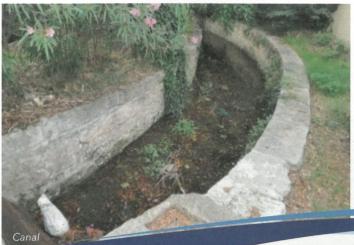
Saviez-vous que le train s'arrêtait autrefois à Trans-en-Provence? Ouverte en 1864, la gare n'est plus en service de nos jours et les rails ont été retirés. Le bâtiment a néanmoins repris vie pendant quelques années en abritant le restaurant la Gare gotte, aujourd'hui également fermé. Vous pouvez apercevoir la gare aisément lors de vos balades le long de la Vigne à vélo.

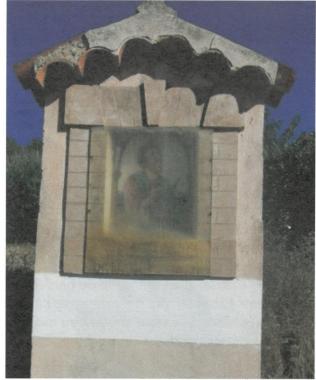
Figurent également à l'inventaire de notre patrimoine les canaux d'irrigation de la commune, les bories, ainsi que le giratoire Trans-en-Provence - Gamlitz, dont la fresque a été réalisée par Philippe Makabrou, en symbole du jumelage entre nos deux communes.

Si vous souhaitez contribuer à protéger et faire connaître notre patrimoine, perdurer sa mémoire, et aider à la réalisation de travaux pour le valoriser, rejoignez l'association de sauvegarde du patrimoine historique et architectural transian.

Pour tout renseignement, contactez M. Jean JADAS, Président:

- par e-mail à <u>patrimoine.transian@gmail.com</u>
- ou via leur page Facebook : « Association Sauvegarde du Patrimoine Historique et Architectural Transian ».





Oratoire Saint-Victor



Gare





POURQUOI LA COMMUNE DETRANS-EN-PROVENCE DOIT-ELLE RÉALISER DES LOGEMENTS SOCIAUX ?

Schématiquement, depuis la loi SRU de 2000 (Solidarité et Renouvellement Urbain), les communes de plus de 3500 habitants situés dans une agglomération de plus de 50 000 habitants et comprenant au sein de cette agglomération une commune de plus de 15 000 habitants (dont DPVa), doivent avoir un parc de logements sociaux représentant au moins 25 % des résidences principales.

A défaut, elles peuvent faire l'objet de plusieurs sanctions : pénalités financières, déclaration d'état de carence de la part du représentant de l'Etat, ce qui prive la commune de certaines prérogatives en matière d'urbanisme, droit de préemption, etc...

Donc pour 4 nouveaux logements (y compris les nouveaux logements sociaux) la Commune doit créer 1 logement social.

Par dernier arrêté préfectoral, la commune compte, à ce jour, 2942 résidences principales soit une obligation à créer 736 logements sociaux.

Logements sociaux existants

- ■111 logements aux Coteaux, route des Arcs (bailleurs Unicil et Grand Delta Habitat)
- 21 aux Coquelicots, chemin des Clauses (bailleur Var Habitat)
- ■28 au Château, impasse du Parterre (bailleur 1001 vies)
- 15 à la Magnanerie, avenue de la gare (bailleur 1001 vies)
- 26 aux Terrasses de César, chemin des Suous (bailleur Grand Delta Habitat)
- 21 à L'Oliveraie, montée de l'Ermitage (bailleur Var Habitat)

Soit un total de 222 logements sociaux, auxquels s'ajoutent les 7 logements suivants (parc privé conventionné ANAH) : 6 situés place de l'Hôtel de Ville et 1 Montée de la Cotte.

Soit un total de 229 logements en service au 1er janvier 2022.

Au vu des logements livrés, la Commune doit créer 507 logements sociaux pour répondre aux obligations de la loi SRU.

Ainsi, la Commune a subi une PÉNALITÉ DE 277 206 €.

Grevée sur le budget annuel, pour non-respect de la loi, elle impacte directement et malheureusement la réalisation de nos projets, au détriment de l'intérêt général.

Nous sommes conscients des obligations légales imposées par l'Etat, et en subissons les conséquences, mais plus que tout, nous souhaitons conserver l'âme rurale de notre village et son cadre de vie. Nous prendrons, avec mon équipe, les meilleures décisions.



ENVIRONNEMENT



DES COMPOSTEURS POUR VALORISER VOS DÉCHETS!

Dans le but de réduire la quantité de nos déchets et de les revaloriser, Dracénie Provence Verdon agglomération a lancé ces dernières semaines une grande campagne de distribution de composteurs auprès des ménages de la Dracénie.

L'utilisation de ces composteurs, de fabrication française à partir de plastique 100% recyclé, permet la diminution de 30% du contenu des poubelles d'ordures ménagères, et l'obtention d'un humus de qualité pour votre jardin, par un processus naturel de décomposition.

Ces composteurs accueillent ainsi vos restes alimentaires, pelures de fruits et légumes, coquilles et boites d'œufs, mais aussi vos fleurs fanées, coton, tontes de gazon, fins branchages, rouleaux vides de papier toilette ou essuie-tout, et même des cheveux, afin d'éloigner par l'odeur humaine les rongeurs!

Deux réunions ont d'ores et déjà eu lieu dans notre commune, avec succès! La prochaine réunion à Trans-en-Provence est prévue le samedi 17 décembre à 10h à la salle polyvalente. L'acquisition d'un composteur est soumise au dépôt d'un règlement de 10€ et d'un justificatif de domicile.

Pour tout renseignement et inscription, contactez DPVA au 04.94.50.07.00

ou par email à dechets@dracenie.com.

Il est possible de vous inscrire à une réunion se déroulant dans une autre commune de la Dracénie. Pour information, le planning des réunions dans toute la Dracénie est accessible via l'application Dracénie Déchets, application qui, nous vous le rappelons, vous permet également

de trouver les points de collecte des déchets les plus proches de chez vous, de signaler une anomalie, prendre rendez-vous pour des encombrants...





LABEL « PROTECTION DES OCÉANS » POUR NOTRE COMMUNE DETRANS-EN-PROVENCE!

Saviez-vous que 70 % des déchets présents dans les océans ont une origine terrestre ? Fibres synthétiques issues des machines à laver, pesticides,

médicaments, plastiques,... l'équivalent environ d'un camion poubelle de déchets est déversé chaque minute dans les océans via les nappes phréatiques ou les cours d'eau!

Même non littorales, les communes se doivent d'engager des actions contre la pollution et le réchauffement climatique, ainsi que des démarches de sensibilisation auprès de la population pour protéger les océans.

Par ses actions entreprises (fontaines à eau dans les écoles, nettoyages de printemps et d'automne, cendriers dans l'espace public, limitation des plastiques, utilisation d'emballages biodégradables, l'installation de macarons « lci commence la mer » à proximité des grilles d'évacuation des eaux pluviales...) notre commune de Trans-en-Provence a obtenu à la fin de l'été le label « Protection des océans 2020-2026 », délivré par M. Stéphane BOUDY, Président de l'association Protection des océans!





FESTIVITÉS



Théâtrans le vendredi « Colocation dorée »



anciens et de prestige







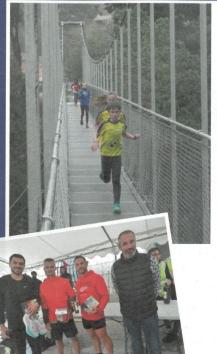




Théâtrans le vendredi « la révolte de la basse-ville aura-t-elle lieu ? »



Exposition à la Mairie de Mme Bonfils, Manyl des enfants de l'ALSH, et de M. Morel









Les Foulées de la Nartuby







Soirée karaoké du Comité des Fêtes



Halloween





EXPRESSION POLITIQUE



POUR QUE VIVE TRANS

Chères Transiannes, cher Transians bonjour,

Une question se pose: Quelle direction pour notre village?

Visiblement plusieurs collectifs et associations commencent à y répondre par leur volonté de ne pas voir leur village se dénaturer à une vitesse impressionnante par une urbanisation hors de propos et inconséquente.

Il est nécessaire de revoir le PLU : comment peut-on accepter la multiplication des constructions? Et celles-ci prenant des formes inappropriées ? Alors que

- certains quartiers manquent d'eau à partir d'une certaine heure et l'approvisionnement en eau va devenir un réel problème,
- nos infrastructures routières sont défaillantes et ne permettent plus par leur tracé et leur largeur de circuler dans des conditions normales et sécurisées,
- les écoles devront être de nouveau agrandies,
- les stationnements seront une problématique insoluble pour les habitants du centre ET des extérieurs obligés de se garer sur la route,
- nous devons combattre l'artificialisation des sols gagnés par ces nouvelles constructions.....

Et que l'on ne nous assène pas le besoin de développer des logements sociaux! Le calcul de leur besoin se fait en fonction du nombre de logements privés, à hauteur de 30%. Pour l'instant nous ne sommes qu'aux alentours de 5%. Si l'on construit des ensembles de logements déjà pourvu à hauteur de 30%, il faudrait construire plus de 9000 logements avec 2700 logements sociaux pour arriver à l'équilibre et multiplier la population par 3!

Il existe des solutions, il est impératif de les développer.

Soyons vigilants et prenons soins de nous et de nos proches, il est plus que jamais important d'être solidaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean Fouriscot



ENSEMBLE POUR TRANS EN PROVENCE

Aucune communication ou publication de la part de la majorité actuelle! Mr Jacques Lecointe a été promu Maire Honoraire, par Mr Le Préfet du Var en aout 2022. Ce titre honorifique a été décerné à Mr Jacques Lecointe pour l'exercice de ses mandats de Maire de mars 2001 à mai 2020 (3 mandats). Au-delà des clivages politiques, des batailles d'égo, il y a le respect de la personne, de la fonction et du travail accompli. Nous remarquons aussi et surtout un manque colossal de reconnaissance de la part de l'équipe majoritaire. (Mr Lecointe était présent sur la liste du Maire actuel lors des dernières élections). Comme vous le savez ou pas, vu la communication qui a été faite sur le sujet! Les compétences "Eaux et assainissements" ont été transférées à Dpva au1er janvier 2020 en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Dpva et la Commune avaient décidé de maintenir temporairement la SAUR dans ces fonctions jusqu'au 1er juillet 2022. Depuis, Ce n'est plus la SAUR qui gère le réseau d'eau sur la commune. A qui et où doit-on dorénavant payer les factures ? Où créer un compte afin de suivre sa consommation ? Que deviennent les paiements mensualisés ? Autant de questions qui restent sans réponse! Après renseignement pris auprès de Dpva, certaines communes sont gérées par Véolia, d'autres par la SAUR, d'autres encore par le SIVOM.... Quand on parle d'uniformité! On peut, légitimement, se poser la question de savoir si le prix de l'eau est le même pour toutes les communes de Dpva ! La commune de Trans est quant à elle gérée en régie par Dpva, sauf qu'il n'existe pas de possibilité de gérer son compte par internet et cerise sur le gâteau pas de possibilité de paiement mensualisé! (Refus de la trésorerie principale). Nous allons recevoir une facture en novembre et une facture 6 mois après. A quel tarif ? Apparemment le même que celui de la SAUR alors que les communes gérées en régie avec une gestion rigoureuse appliquent un tarif bien en deçà de ceux appliqués par les délégataires. L'information aurait pu être relayée plus tôt, par DPVA ou la Mairie, en juillet par exemple! Cela aurait permis aux usagers mensualisés de prendre leurs dispositions. La facture va être salée ! Une autre interrogation bien légitime, un autre défaut de communication: Quid des capacités de stockage en eau domestique sur la commune au vu des constructions existantes et de toutes celles à venir ? Nous resterons vigilants sur ce point plus que jamais d'actualité.

AGENDA / ÉTAT CIVIL





Le 01/09/2022 Léon, Simon, Christophe PERRIN

Le 18/09/2022 Nelyah CASTAGNE

Mayanna, Lucynda, Arlette CHINAPIEL Le 19/09/2022

Le 24/09/2022 Eva-Rose, Manon, Clara CARON

Le 03/10/2022 Anaë, Jeanne, Denise ALIX

Le 08/10/2022 Nolan PAPP

Sandro, Dylan, Jimmy MORO TOUZINI Le 13/10/2022

Soan, Jean, Albert DURAND Le 16/10/2022

Tina, Lydie, Michèle BONTEMPS Le 17/10/2022

Le 25/10/2022 Etan BRÉAULT

Le 31/10/2022 Laura, Marie, Joy PAMPINELLA

Ils se sont dit « OUI » :



Le 10/09/2022 Philippe RANZONI et Frédérique BILLAUD

Le 17/09/2022 Yves BARBEY-DUQUIL et Sandrine GARET

Le 17/09/2022 Cyrille VOINOT et Estelle NATIER

Le 21/09/2022 Jérémy BALLESTER et Alisson LEGUÉRÉ Le 14/10/2022 Florian CAILLOL et Léa KNOETTLER

Le 15/10/2022 Joy HARCHAOUI et Elodie HUGUENIN

Ils nous ont quittés...

Le 03/09/2022 Yvonne DE BRUYN Le 05/09/2022 Jean GAVET

Le 06/09/2022 Françoise CAILLIOD

Le 11/09/2022 Pierre CHATAIN

Le 22/09/2022 Jean BUSSON

Denise PECORARO Le 22/09/2022

Le 14/10/2022 Edwige BILGER

Jean PIANO Le 20/10/2022

Le 21/10/2022 Bernadette TORTORA

Aïssa BÉKHIRA Le 26/10/2022

Jacques CORTESI Le 28/10/2022

Le 03/11/2022 Claude FALAISE

Le 09/11/2022 **Boris VONIER**

Marcelle PREVES Le 10/11/2022



Décembre

Vendredi 16 décembre : Parade de Noël, à 17h. dans le village.

Samedi 17 décembre : Réunion de remise de composteurs par DPVa (sur inscription au 04.94.50.07.00), 10h, salle polyvalente.

Concert par « Les Voix d'Azur » et « Le Duo Melancolico » (Bach, Mozart, Schubert...), 17h30, Eglise Saint-Victor. Entrée libre.

Dimanche 18 décembre : Marché de Noël et vide dressing, toute la journée, dans le village.

Février

Vendredi 3 février : Théâtrans le vendredi « Knock », par la compagnie de Tragos, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 4 février :

Soirée espagnole du Comité des Fêtes

Mars

Vendredi 3 mars: Théâtrans le vendredi, compagnie la Fantasclic, spectacle d'improvisation, 20h30, salle polyvalente.

Dimanche 19 mars:

Carnaval du Comité des Fêtes, thème « Les 4 saisons ».

Voeux du Maire

La cérémonie de présentation des Vœux du Maire aura lieu le mercredi 25 janvier 2022, à la salle culturelle et polyvalente à 18h30.

Cette cérémonie est ouverte à toute la population.

Collectes de sang

Lundi 19 décembre :

de 14h30 à 19h00, salle polyvalente. Inscription sur dondesang.efs.sante.fr

Bennes

Chaque 1er samedi du mois :

déposez vos encombrants, ferrailles, déchets verts et électroménager, terrain situé derrière la zone commerciale Carrefour, entre la route du Plan et la Vigne à vélo.

Marché Provencal

Tous les dimanches matin, Place de l'Hôtel de Ville.

